

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 13469 du 3 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »

NOR : INTJ2029259S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 17890 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929971S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2020 :

Bonmort Jean-Noël NIGEND : 152 754 NLS : 5 271 770

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Etrillard Géraud NIGEND : 193 802 NLS : 8 052 009

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2020 :

Simon Odile NIGEND : 360 093 NLS : 8 146 255

Gehan Julie NIGEND : 355 468 NLS : 8 146 416

Caubit Alice NIGEND : 346 083 NLS : 8 117 850

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 novembre 2020.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*